



VILLE DE SAMER

ENGAGEMENT CITOYEN CONTRE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE

DOSSIER DE CANDIDATURE

Zone à remplir par le candidat	Zone réservée à l'administration
Nom : Prénom : Date de naissance : Adresse : Code Postal - Ville :	<i>Mairie de Samer 84 grand Place Foch 62830 SAMER Tél. 03.21.33.50.64 www.ville-samer.fr</i>
Dossier retiré le :	Dossier déposé le :
Contrepartie citoyenne effectuée le :	
Epreuve théorique obtenue le :	

ENGAGEMENT CITOYEN CONTRE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE

PRINCIPES GENERAUX

Sur la longue route de l'autonomie, l'obtention du permis de conduire est un point d'étape incontournable. Non seulement il est synonyme d'indépendance mais il est aussi un atout majeur pour mener à bien un projet professionnel.

C'est pourquoi la commune de SAMER entend ainsi encourager l'investissement personnel en proposant un dispositif d' **engagement citoyen contre participation au financement du permis de conduire**.

Cette initiative consiste en une aide financière à destination de personnes ciblées, en contrepartie d'un engagement citoyen au sein de la commune ou d'associations partenaires .

Pour vous porter candidat à ce dispositif, vous devez remplir ce dossier de candidature, qui, s'il est recevable, fera l'objet d'un examen par la commission technique et de suivi (CTS) créée par la délibération n° 3 du Conseil municipal du 16 mars 2015.

Les candidats retenus seront invités à signer une Charte d'engagement.

La Ville s'engagera alors à son tour à verser à l'auto-école choisie parmi celles partenaires au dispositif l'aide financière accordée après que le bénéficiaire ait accompli son engagement citoyen au plus tard six mois après la signature de la Charte et obtenu l'épreuve théorique du permis de conduire au plus tard six mois après son inscription auprès de l'auto-école partenaire.

Critères de recevabilité de votre dossier de candidature

L'éligibilité au financement sera conditionnée aux critères suivants:

- soit être âgé de **18** à **30** ans révolus à la date de dépôt du dossier soit justifier d'une reconnaissance travailleur handicapé ou être inscrit en tant que demandeur d'emploi de plus de 24 mois, sans critères d'âge pour ces deux dernières conditions
- habiter SAMER depuis au moins 2 ans
- être de nationalité d'un état membre de la communauté européenne
- ne pas avoir déjà été titulaire du permis de conduire
- ne pas être déjà inscrit dans une auto-école
- ne pas être en apprentissage anticipé (AAC) ou conduite accompagnée
- avoir un projet professionnel qui rend nécessaire l'obtention du permis de conduire
- accepter de s'engager **35** ou **70** heures bénévolement dans des activités d'intérêt collectif ou caritatif dispensées au sein de structures choisies au sein de la liste fournie à l'appui du dossier de candidature

Examen des dossiers recevables

Si votre dossier est recevable, une appréciation globale est réalisée par la CTS en référence aux réponses apportées dans votre dossier de candidature. Concrètement, l'appréciation porte sur les 3 volets suivants :

- le projet professionnel,
- le projet citoyen
- les ressources financières.

Il est à préciser que les personnes dont les dossiers auront été retenus devront notamment s'engager à:

- signer une charte avec la commune contractualisant les droits et obligations de chacun
- s'inscrire dans une auto-école partenaire de la Ville choisie au sein de liste jointe en annexe
- verser toute somme que l'auto-école choisie exigerait au titre des prestations fournies antérieurement à l'obtention de l'examen théorique (inscription, frais de dossier, cours théoriques ou pratiques)
- suivre régulièrement les cours théoriques du code de la route,
- réaliser l'engagement citoyen requis dans les six mois suivant la signature de la charte
- obtenir l'examen théorique du code de la route au plus tard dans les six mois suivant l'inscription auprès de l'auto-école partenaire

La Municipalité verse son aide directement à l'auto-école lorsque le bénéficiaire a obtenu l'examen théorique du permis de conduire dans les délais requis, sous réserve que la contrepartie citoyenne ait été effectuée.

Elaboration et dépôt de votre dossier

Pour vous porter candidat, et après avoir vérifié que vous respectez les critères de recevabilité et avoir pris connaissance des dispositions citées ci-dessus, il convient de compléter l'ensemble du dossier de la manière la plus précise possible.

Important:

Joindre une copie de toutes les pièces demandées et une photo récente (les dossiers incomplets ne pourront être pris en compte).

Pour rendre votre dossier, prendre impérativement rendez-vous en Mairie avec Eric SAILLY, conseiller délégué à l'étude du financement au permis de conduire moyennant un engagement citoyen, et/ou Luc VAN ROEKEGHEM, conseiller municipal.

Demandeur :

Madame Monsieur

Nom:
Nom d'épouse :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Situation du Demandeur

Célibataire Concubinage Marié(e) Pacsé(e) Veuf(ve)

Êtes-vous bénéficiaire d'autres aides au permis ? Oui Non

Si oui, quelles sont ces aides et à quels montants s'élèvent-elles ?

Situation sociale

1. Condition de logement

Autonome Chez les parents En foyer Autres :

2. Condition de ressources

Vos ressources (montant de votre revenu global de référence figurant dans votre avis d'imposition **le plus récent** – joindre une copie) :

Ressources des parents (montant de leur revenu global de référence figurant dans leur avis d'imposition **le plus récent** – joindre une copie) :

3. Situation scolaire (pour les candidats lycéens ou étudiants, joindre pièces justificatives)

Lycéen :

Étudiant :

Niveau d'étude :

4. Situation professionnelle des membres du foyer (salarié, en recherche d'emploi, joindre pièces justificatives)

Votre situation :

Situation des parents :
père :
mère :

Motifs de la demande

1. Votre projet professionnel

- Décrivez votre parcours et précisez votre projet professionnel :

.....
.....
.....

- Expliquez de façon précise votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire :

.....
.....

Votre contrepartie citoyenne

- Décrivez la contrepartie citoyenne que vous proposez de réaliser (nombre d'heures souhaité, dénomination de ou des structures d'accueil, contenu ...)

.....
.....

- Précisez en quoi votre contrepartie citoyenne serait utile pour vous :

.....
.....

- Précisez en quoi votre contrepartie serait utile pour la structure qui vous accueille :

.....
.....

Informations complémentaires

Inscrivez ici toutes informations complémentaires vous semblant utiles à l'examen de votre dossier de candidature :

.....
.....
.....

Le signataire déclare avoir pris connaissance des obligations liées à sa candidature pour bénéficier du dispositif « engagement citoyen contre participation au financement du permis de conduire », s'engage à respecter intégralement les règles et les obligations prévues par ce dispositif dont les dispositions principales sont rappelées dans ce document, atteste sur l'honneur ne pas avoir déjà passé le permis de conduire, ni s'être déjà inscrit en auto-école et avoir bien communiqué l'ensemble des documents demandés.

À : Le :

Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un fichier informatique destiné à informer et à communiquer avec les candidats du dispositif « engagement citoyen contre participation au financement du permis de conduire ». Ces données sont à l'usage exclusif de la Ville de SAMER et seront traitées conformément à la loi informatique et liberté ^[1].

[1] Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Ville de SAMER (Tél : **03 21 33 50 64**). Ces données sont utilisées uniquement par la Ville de SAMER et ne peuvent, en aucun cas, être cédées à des partenaires.

Structures partenaires du dispositif « engagement citoyen contre participation au financement du permis de conduire »

Mairie de SAMER
84 place du Maréchal Foch
62830 SAMER
Tel : 03,21,33,50,64

Restos du Coeur
Contact : Monsieur Jean-Claude BOUCLET
Tel : 03,21,91,78,39

Secours Catholique
Contact : Monsieur Fabrice DUHAMEL
Tel : 07,50,82,44,38

Auto-écoles partenaires du dispositif « engagement citoyen contre participation au financement du permis de conduire »

Auto-Ecole Anne
11 place du Maréchal Foch
62830 SAMER
Tel : 03,21,87,45,25

Auto-Moto Ecole Desvroise
41 place Léon Blum
62240 DESVRES
Tel : 03,21,33,28,29

ECF
Hameau de Quéhen
62360 ISQUES
Tel : 03,21,33,77,77

Partie réservée à l'administration

Décision de la CTS suite à l'étude du dossier:

Bénéficiaire Non bénéficiaire

Motifs de la décision :
.....
.....